



# Votre Communauté de Communes

s'engage vers une meilleure maîtrise des coûts de collecte de vos déchets

En France, **LES DÉPENSES** de collecte et de traitement des déchets **AUGMENTERONT** inévitablement si rien n'est fait.

Sur le territoire des Aspres, afin de **CONTENIR CETTE HAUSSE DES COÛTS**, les modalités de collecte doivent évoluer.

## Un constat :

les bacs sont souvent sortis à moitié-vides et de façon irrégulière. Pourtant, chaque tournée du service collecte implique des moyens humains et matériels déployés sur des distances importantes.

## Un objectif :

- ◆ **ACCROÎTRE L'EFFICACITE** du service pour mieux maîtriser ses coûts.

## Un plan d'actions :

- ◆ **RÉDUCTION DES FRÉQUENCES DE COLLECTE** (sauf durant la période estivale) sur pratiquement tout le territoire (les précisions géographiques seront données dans un deuxième temps).
  - Pour les bacs **Ordures Ménagères Résiduelles** (couvertres verts) : collecte 1 fois / semaine.
  - Pour les bacs **Emballages Ménagers Recyclables** (couvertres jaunes) : collecte 1 fois / quinzaine.
- ◆ **AMÉLIORATION ET OPTIMISATION** économique des tournées pour les communes dont le mode de collecte s'effectue en bacs collectifs.
- ◆ **MÉCANISATION** systématique du vidage des bacs par nos agents

**Prévision de mise en œuvre à compter d'Octobre 2015**

La Communauté de Communes des Aspres est à votre écoute.  
**Plus d'infos sur : [www.cc-aspres.fr](http://www.cc-aspres.fr)**

Vos questionnements et vos demandes pourront ainsi être pris en compte et traités

Mail : [dechets@cc-aspres.fr](mailto:dechets@cc-aspres.fr)  
Tél : 04.68.53.21.87

Prochainement, **INFORMATIONS PLUS PRÉCISES** sur la nouvelle organisation.